

RESSOURCES DISPONIBLES

- Service de police de la Ville de Mirabel
450 475-7708
Pierre Morel, agent de prévention
450 475-2036
- Tel-Jeunes
1 800 263-2266
Texto: 514 600-1002
teljeunes.com
- Cyberaide
cyberaide.ca
- MAISONS DES JEUNES:
St-Augustin: 450 475-7277
St-Benoît: 450 412-0811
St-Canut: 450 565-2585
St-Hermas: 450 258-4887
St-Janvier: 450 435-8137
Ste-Scholastique: 450 258-1675
- Jeunesse J'écoute :
1 800 668-6868
Jeunessejecoute.ca
- CISSS des Laurentides
(Point de service Saint-Jérôme)
450 432-2777, #26590 (Clinique jeunesse)
- Tout autre adulte de confiance

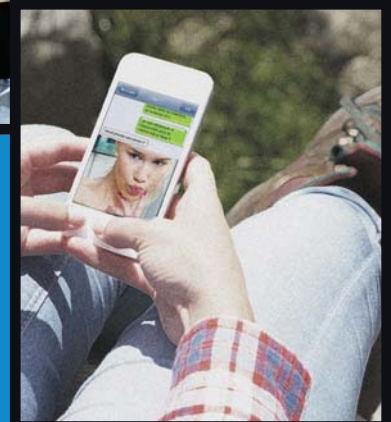
LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

Que vont penser de moi mes parents et amis s'ils découvrent cette photo?



Comment vais-je me sentir à la vue de cette photo de moi qui circule sur le Web ou dans mon école?

Qu'est-ce que je vais pouvoir répondre à mon entrevue d'embauche avec cette photo?



**RÉFLÉCHIS!
ÇA NE T'APPARTIENT PLUS!**



L'histoire de Stéphanie



Stéphanie, 15 ans, nue dans sa chambre, se prend en photo avec son cellulaire.

A-t-elle commis une infraction selon le Code criminel?

☐ oui ☐ non

OUI! pour production et possession de pornographie juvénile.



Stéphanie envoie cette photo à son chum, Julien.

A-t-elle commis une infraction selon le Code criminel?

☐ oui ☐ non

OUI! pour distribution de pornographie juvénile.



Et Julien?

A-t-il commis une infraction selon le Code criminel?

☐ oui ☐ non

OUI! aux yeux de la loi et s'il y a intention, le destinataire est tout aussi coupable, pour possession de pornographie juvénile (à moins de contacter une personne ressource immédiatement ou dans les plus brefs délais pour en parler).



Et si Julien envoie la photo de Stéphanie à son ami, Éric?

A-t-il commis une infraction selon le Code criminel?

☐ oui ☐ non

OUI! pour distribution et possession de pornographie juvénile.

Une fois la photo envoyée, Stéphanie n'en a plus aucun contrôle. Même sur Snapchat, Julien pourrait facilement sauvegarder la photo de Stéphanie!

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE, C'EST LE FAIT DE:

- Produire, imprimer, publier;
- Posséder ou avoir en sa possession en vue de transmettre;
- Distribuer, rendre accessible, vendre, en faire la publicité;
- Consulter sciemment ou agir de manière à regarder ou faire en sorte que lui soit transmis des images, des écrits ou des enregistrements visuels ou sonores à caractère sexuel, impliquant des jeunes de moins de 18 ans.

VOICI DES CONSÉQUENCES POSSIBLES:

- La confiscation de ton cellulaire pour une période de 4 à 6 mois.
- Ta réputation est ternie : réfléchis à ce que penseraient tes professeurs, tes parents et tes amis s'ils voyaient la photo ou si c'était toi qui était responsable de la diffusion ou production de cette photo.
- À long terme, ton avenir professionnel peut être compromis pour toute démarche d'emploi nécessitant un comportement irréprochable. Quelle sera ta réponse si ton futur employeur te demande la raison d'une photo de la sorte sur le Net? En faisant une recherche Internet, il sera toujours possible d'accéder à ta photo qui ne t'appartient plus!
- L'inscription au Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ), avec possibilité d'ouverture d'un dossier criminel selon le cas.
- Un dossier criminel peut être problématique pour voyager à l'étranger.



**EN QUELQUES SECONDES,
TA PHOTO SE TROUVE PARTOUT!**